

**Intitulé de l'action de formation : PRÉPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE INITIALE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN BASSE TENSION - Préparation à l'habilitation électrique B1(V), B2(V), B2(V) Essai, BR, BC**

**Objectif professionnel :**

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510

**Intitulé de la certification :** *HABILITATION ELECTRIQUE*

**Organisme de formation :** **MK FORMATION**

Adresse : ZI de la Boitardière Rue de Saint Règle, 37400, AMBOISE

Numéro d'activité : Enregistré sous le numéro 24370254137 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Téléphone : +33 (2) 47 30 68 10

Interlocuteur(s) pédagogique(s), administratif(s) et handicap :

| Prénom Nom         | Fonction             | Téléphone      |
|--------------------|----------------------|----------------|
| Bruno BOULOGNE     | Directeur            | 06.16.59.53.34 |
| Nathalie ROUILLARD | Chargée de formation | 02.47.30.68.05 |

**Modalités d'organisation :**

Lieu de déroulement de l'action de formation : à définir

Dates : à définir

Durée en heures : 21:00 heure(s)      Durée en jours : 3,00 jour(s)

Organisation temporelle : 8h30-17h

Nombre de places ouvertes : 4

Possibilités : Hébergement **Non**      Transport **Non**

**Modalités et délai d'accès :**

En amont de la contractualisation, un entretien permet :

D'analyser les besoins en formation du client, de vérifier les prérequis (test psychotechnique et entretien d'évaluation), d'adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils / situations des stagiaires (durée, rythme, méthodes, support pédagogiques...). L'action de formation peut être programmée (selon les souhaits du client) dans les 6 semaines à compter de la contractualisation.

**Public :** Ouvrier électricien du bâtiment, monteur électricien, chef de chantier électrique, responsable du service électrique, technicien de maintenance, automaticien, machiniste, diagnostiqueur, vérificateur d'installations électriques, pompier des Commissions de sécurité, technicien d'essais, technicien de laboratoire ...

**Pré-requis :** Compréhension orale et écrite de la langue française.

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Moyens pédagogiques humains et techniques :**

Alternance de méthodes pédagogiques dites affirmatives (exercices et travaux pratiques, exposé et méthode mnémonique) et actives (formation -action)

Matériel électrique : armoire et platines électriques, EPI, EPC

Remise d'un support pédagogique

**Accueil des personnes en situation de handicap :**

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), MK Formation propose des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Il pourra mobiliser des compétences externes (Ressource Handicap Formation Centre val de Loire par exemple) et les dispositifs ad-hoc (Accea, Epatech...) pour la recherche de solutions.

**Modalités d'évaluation :**

Certification

**Modalités tarifaires :**

Les frais de passage de la certification sont inclus dans les frais pédagogiques : **OUI**

**INTER :**

|                            |          |                  |
|----------------------------|----------|------------------|
| Frais pédagogiques / heure | 28.00 €  | Taux à 20% - HT  |
| Frais pédagogiques / heure | 33.60 €  | Taux à 20% - TTC |
| Frais pédagogiques         | 588,00 € | Total - HT       |
| Frais pédagogiques         | 705,60 € | Total - TTC      |

**INTRA :**

|                           |            |                  |
|---------------------------|------------|------------------|
| Frais pédagogiques / jour | 780,00 €   | Taux à 20% - HT  |
| Frais pédagogiques / jour | 936,00 €   | Taux à 20% - TTC |
| Frais pédagogiques        | 2 340,00 € | Total - HT       |
| Frais pédagogiques        | 2 808,00 € | Total - TTC      |

Pour les formations sur mesure nous consulter

**Descriptif de l'action :** PRÉPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE INITIALE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN BASSE TENSION Préparation à l'habilitation électrique B1(V), B2(V), Essai, BR, BC (BT), HO, HOV (en HTA)

**Objectifs pédagogiques (opérationnels et évaluables) :**

Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique. Appliquer les consignes lors des essais, des interventions et des travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques en basse tension

**Contenu :**

**CONNAISSANCE DE L'ELECTRICITE, DE SES DANGERS ET DES MESURES DE PROTECTION**

- les grandeurs électriques et les différents domaines de tension
- les dangers du courant électrique sur le corps humain et les mesures de protection
- la conduite à suivre lors d'un accident ou d'un incendie électrique
- les appareillages électriques
- les risques de l'utilisation des matériels et outillages électriques
- les appareillages électriques BT et TBT

**CONNAISSANCE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE**

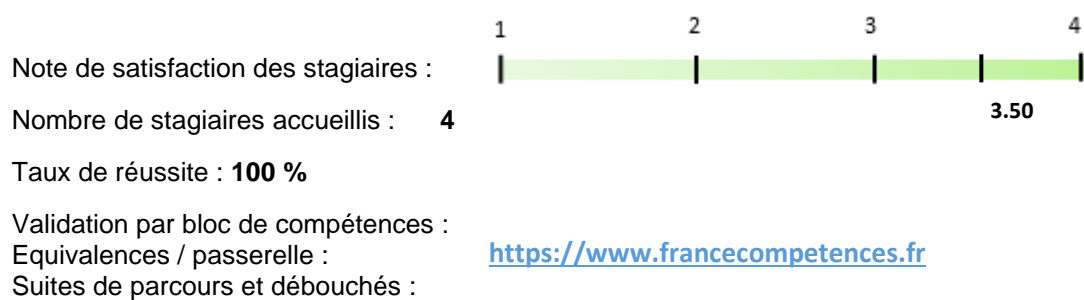
- les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation
- les limites, zones d'environnement et opérations liées - les définitions des différentes opérations
- les instructions de sécurité liées aux manœuvres
- l'évaluation des risques et l'habilitation électrique
- les EPI et EPC et leurs limites d'utilisation
- les consignations électriques en 1 ou 2 étapes et la mise hors tension
- les informations et documents à rédiger et à échanger
- le rôle et les limites des opérations pour les B1(V)/B2(V), B2(V) Essai, BR, BC
- le déroulement des travaux hors tension en basse tension
- la surveillance de limite
- les mesures de sécurité lors des interventions et lors des essais

**TRAVAUX PRATIQUES**

- reconnaître les domaines de tension et les zones d'environnement
- analyser les situations dangereuses et savoir se déplacer
- repérer les différents acteurs et lire un titre d'habilitation
- éliminer un risque par la mise en place d'un obstacle ou d'une nappe isolante
- appliquer les prescriptions et les instructions de sécurité
- s'assurer de la bonne utilisation des matériels et outillages électriques
- délimiter une zone de travail, ou d'intervention et vérifier ses EPI et EPC
- réaliser des consignations en 1 et 2 étapes et des opérations d'essais
- rendre compte et rédiger les documents spécifiques
- préparer et mettre en œuvre une intervention de dépannage
- effectuer les opérations de mesurage, de connexion et de déconnexion
- réaliser la mise hors tension pour son propre compte
- délimiter sa zone d'intervention
- organiser et mettre en œuvre une intervention de remplacement, de raccordement et de réarmement

---

**Indicateurs calculés sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022**



Le règlement intérieur ainsi que les CGV sont consultables sur notre site internet :  
[www.mkformation.fr](http://www.mkformation.fr)